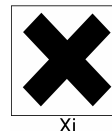


# Fiche de Données de Sécurité

## MAPEFLEX PU 30 comp.A



Fiche du 24/11/2003, revision 1

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Dénomination commerciale: MAPEFLEX PU 30 comp.A (ex PU 21 tixo)

Type de produit et emploi: Mastic époxy polyuréthane

Fournisseur:

MAPEI S.p.A. - Via Cafiero, 22 - 20158 Milan - ITALIE

Numéro de téléphone de la société et/ou d'un organisme officiel de consultation en cas d'urgence:

MAPEI S.p.A - Tel. +(39)02376731

Centre Antipoison - Hôpital Niguarda - Milan - Tel.(39)(2)66101029

### 2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses contenues aux termes de la directive 67/548/CEE et classification relative:

5% - 9.99% 1,6-bis(2,3-époxypropoxy)hexane

CAS: 16096-31-4 EINECS: 240-260-4

Xi R52/53 R36/38 R43

3% - 4.99% xylène

N. 67/548/CEE 601-022-00-9 CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7

Xn R10 R20/21 R38

0.2% - 0.49% nonylphénol

N. 67/548/CEE 601-053-00-8 CAS: 25154-52-3 EINECS: 246-672-0

C N R22 R34 R50/53

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

En cas de contact avec la peau, le produit peut provoquer une sensibilisation cutanée.

La préparation contient des résines époxy de bas poids moléculaire. Des contacts répétés avec la peau peuvent conduire à une hypersensibilisation, éventuellement en combinaison avec d'autres composés époxydiques.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

### 4. PREMIERS SECOURS

En cas de contact avec la peau:

Retirer immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit même en cas de doute.

En cas de contact avec les yeux:

Laver immédiatement à l'eau pendant 10 minutes au moins.

En cas d'ingestion:

Il est possible d'administrer du charbon actif dans de l'eau ou de l'huile de vaseline minérale médicinale.

En cas d'inhalation :

Aérer la pièce. Eloigner immédiatement le patient du lieu contaminé et le maintenir au repos dans un endroit bien aéré. En cas de malaise, consulter un médecin.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Extincteurs recommandés:

Eau, CO<sub>2</sub>, Mousse, Poudres chimiques en fonction des matériaux menacés par l'incendie.

Extincteurs interdits:

Aucun en particulier.

Risques de combustion:

Les fumées générées lors d'un incendie peuvent contenir les vapeurs des composés initiaux ou /et des produits toxiques ou irritants non identifiés.

# Fiche de Données de Sécurité

## MAPEFLEX PU 30 comp.A

Des combustions ou des pyrolyses incomplètes peuvent former des oxydes phénoliques ou de l'acide carbonique

Eviter de respirer les fumées.

Moyens de protection:

Utiliser des protections pour les voies respiratoires.

---

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles:

Porter un masque, des gants et des vêtements de protection.

Précautions au niveau de l'environnement:

Contenir les fuites avec de la terre ou du sable.

Si le produit s'est déversé dans un cours d'eau, dans les égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, avertir les autorités compétentes.

Méthodes de nettoyage:

Ramasser rapidement le produit en utilisant des vêtements de protection.

Si le produit est à l'état liquide, empêcher qu'il ne pénètre dans les égouts.

Ramasser le produit pour qu'il soit recyclé, si possible, ou éliminé. L'absorber éventuellement avec un matériau inerte.

Après avoir collecté le produit, laver la zone et les matériaux contaminés avec de l'eau.

---

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour la manipulation:

Eviter le contact et l'inhalation des vapeurs. Consulter également le paragraphe 8 suivant.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

Matières incompatibles:

Aucune en particulier.

Conditions de stockage :

Les boîtes doivent toujours bien être fermées.

Indication pour les locaux:

Locaux correctement aérés.

---

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Précautions à prendre:

Aérer correctement les locaux où le produit est stocké et/ou manipulé.

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Utiliser des filtres AP2 (EN141)

Protection des mains:

Utiliser des gants de caoutchouc de protection.

L'utilisation de gants en LLPDE (0,06mm), en nitrile (0,4mm), en butyle (0,5mm) ou en néoprène (0,5mm) est conseillée. Les gants en latex sont déconseillés.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité.

Protection de la peau:

Porter des vêtements qui protègent entièrement la peau.

Tous les équipements de protection individuelle (E.P.I) doivent être conformes aux normes CE

qui les régissent (telles que EN 374 pour les gants et EN 166 pour les lunettes). Ils doivent être

maintenu en bon état et stockés de manière adéquate.

La vie des E.P.I qui permettent de se protéger contre les agents chimiques dépend de différents facteurs (typologie d'emploi, facteurs climatiques, conditions de stockage ...) qui peuvent concourir à réduire leur durée de vie mentionnée dans les normes CE.

La consultation du fournisseur des E.P.I est toujours recommandée.

Il faut former l'opérateur à l'utilisation correcte des E.P.I.

# Fiche de Données de Sécurité

## MAPEFLEX PU 30 comp.A

TLV des substances contenues:

xylène

TLV TWA:: 434 mg/m3, 100 ppm TLV STEL:: 651 mg/m3, 150 ppm

---

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect:	pâte
Couleur:	gris
Odeur:	typique
Point d'ébullition:	127 °C
Point éclair:	62 °C
Auto-inflammabilité:	>460 °C
Limite d'inflammation à l'air(% en vol.):	1,1%-7%
Pression de vapeur:	0,1 kPa (23°C)
Densité relative:	1,5 g/cm <sup>3</sup> (23°C)
Hydrosolubilité:	insoluble
Liposolubilité:	soluble
Viscosité :	1100000 mPa.s (23°C)
Densité des vapeurs:	3.6

---

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Conditions à éviter:

Stable dans des conditions normales.

---

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies de pénétration:

Ingestion: Oui

Inhalation: Oui

Contact: Oui

Renseignements toxicologiques sur le produit:

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Ci-dessous sont reportées les informations toxicologiques relatives aux principales substances présentes dans le produit.

xylène

LD50 (rat) oral: 5000 mg/kg

Corrosivité/Pouvoir irritant:

Peau:

Le contact direct peut causer une irritation passagère.

Oeil:

Le contact direct peut causer une irritation passagère.

Pouvoir sensibilisant:

Possible, en cas de plusieurs contacts

Cancérogénèse:

Aucun effet n'a été remarqué.

Mutagénèse:

Aucun effet n'a été remarqué

Teratogénèse:

Aucun effet n'a été remarqué

Autres informations:

Les résines époxy contenues dans ce produit sont très faiblement irritantes.

La prédisposition à l'irritation et la sensibilisation de la peau varie d'un individu à l'autre.

Sur une personne sensibilisée, la dermatite allergique pourrait n'apparaître qu'après plusieurs jours ou semaines de contact fréquents et prolongés.

# Fiche de Données de Sécurité

## MAPEFLEX PU 30 comp.A

Pour ce motif le contact avec la peau doit être soigneusement évité, même si le produit est faiblement irritant. Une fois sensibilisé, le sujet exposé même à de faibles quantité de produit, peut être victime d'oedeme et d'erythème.

---

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Biodégradabilité: il n'existe pas de donnée expérimentale, mais on pense que le produit est partiellement biodégradable.

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans l'environnement.

Liste des substances contenues dangereuses pour l'environnement et relative classification:

5% - 9.99% 1,6-bis(2,3-epoxypropoxy)hexane

CAS: 16096-31-4 EINECS: 240-260-4

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

0.2% - 0.49% nonylphénol

N. 67/548/CEE 601-053-00-8 CAS: 25154-52-3 EINECS: 246-672-0

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

---

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Récupérer si possible. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

Disposial de produit durci (EC code) : 08 04 10

Disposial de produit non durci (EC code): 08 04 09

Le code européen des déchets qui est suggéré est basé sur la composition du produit. Selon le champ d'application spécifique il peut être nécessaire de lui attribuer un code différent.

---

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N. ONU:

==

RID/ADR:

marchandise non dangereuse

Maritime (IMO/IMDG):

marchandise non dangereuse

MAR/POL 73/78,pièce jointe III:

Non

Aérien (ICAO/IATA):

marchandise non dangereuse

---

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Directive CE/99/45 (Classification et étiquetage):

Symboles:

Xi Irritant

R Phrases:

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

S Phrases:

S60 Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

S61 Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S37 Porter des gants appropriés.

Special Provisions:

Contient des composés époxydiques. Voir les informations transmises par le fabricant.

Contient:

1,6-bis(2,3-epoxypropoxy)hexane

# Fiche de Données de Sécurité

## MAPEFLEX PU 30 comp.A

---

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Principales sources bibliographiques:

NIOSH - Registry of toxic effects of chemical substances (1983)

ECDIN - Environmental Chemicals Data and Information Network - Joint Research Centre, Commission of the European Communities

Istituto Superiore di Sanità - Inventario Nazionale Sostanze Chimiche

I.N.R.S. - Fiche Toxicologique

ACGIH - Treshold Limit Values (2000)

SAX'S - Dangerous properties of industrial materials - Tenth Edition

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

Text of R phrases referred to under heading 2:

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R10 Inflammable.

R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R38 Irritant pour la peau.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R34 Provoque des brûlures.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.